

## CODE UE : A026 - AIGRETTE GARZETTE - *EGRETTA GARZETTA* (L. 1758)

Annexe I de la directive Oiseaux, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

### Répartition géographique

En Europe, l'Aigrette garzette a une répartition essentiellement méridionale, le long des côtes méditerranéennes. Cette espèce présente actuellement une forte augmentation d'effectifs et a étendu son aire de reproduction le long des côtes de l'Atlantique puis de la Manche. Elle atteint maintenant de sud de l'Angleterre et le nord des Pays-Bas. Les premiers cas de reproduction dans le site Ramsar Golfe du Morbihan – Rivière de Pénérf ont été observés en 1984. Les populations françaises d'Aigrettes garzettes sont partiellement migratrices. L'aire d'hivernage s'étend de la France jusqu'à l'Afrique tropicale. Le nombre d'oiseaux hivernant en France peut varier fortement en fonction de la rigueur de l'hiver. Les vagues de froid peuvent provoquer une mortalité massive des oiseaux hivernants et de très fortes diminutions des effectifs reproducteurs.



Figure 37 : Aigrette garzette

### Population dans le site

L'Aigrette garzette est présente toute l'année dans le site Natura 2000 de Pénérf. Son abondance varie de façon saisonnière et elle est maximale en fin d'été à l'occasion de la dispersion postnuptiale. Les effectifs dénombrés à ce moment excèdent largement la population locale, mais on ignore quelle est l'origine géographique de ces oiseaux : littoral atlantique français, péninsule ibérique ? On ne dispose pas de comptages réguliers sur l'ensemble des zones d'alimentation ou l'ensemble des reposoirs. L'effectif total présent en juillet et en août n'atteint probablement pas le niveau d'importance internationale (1250 individus)<sup>4</sup>. En revanche, le site Ramsar a une importance nationale en hiver (250 individus en janvier 2000, soit 3-6% des effectifs hivernant en France)<sup>5</sup>.

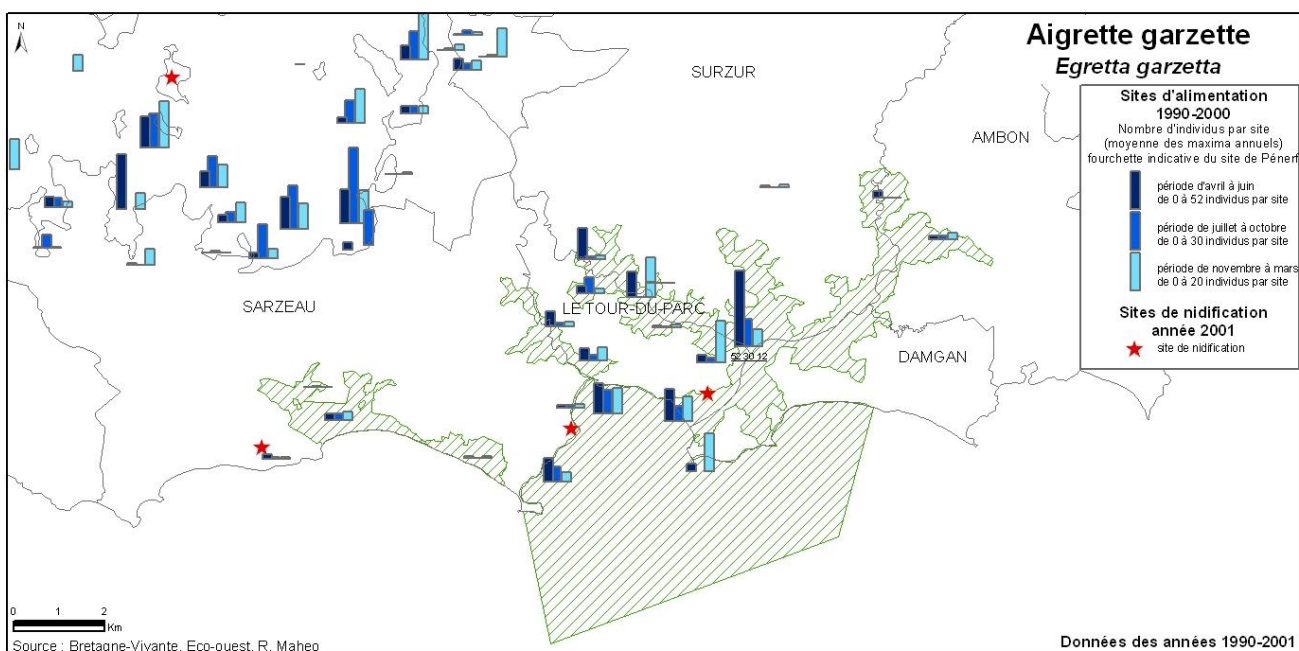


Figure 38 : Répartition des Aigrettes garzettes

<sup>4</sup> Delany *et al.* 1999

<sup>5</sup> Hafner *et al.* 1999

L'Aigrette garzette a fortement augmenté dans l'ensemble du site Ramsar au cours des années 80 et début 90, avec un maximum atteint en 1994 avec 307 couples. Cette année là, ce site accueillait 2% de la population reproductrice française estimée à 9850 couples et 60% des 500 couples nichant en Bretagne. Un sévère déclin a été observé depuis, caractérisé par une diminution du nombre de couples et de colonies. Cette inversion de tendance, tout à fait inattendue dans le contexte actuel d'expansion géographique et d'augmentation numérique de l'espèce, a vraisemblablement des causes locales. En 2001, le dernier recensement global des colonies du site Ramsar a permis de dénombrer 195 couples nicheurs.

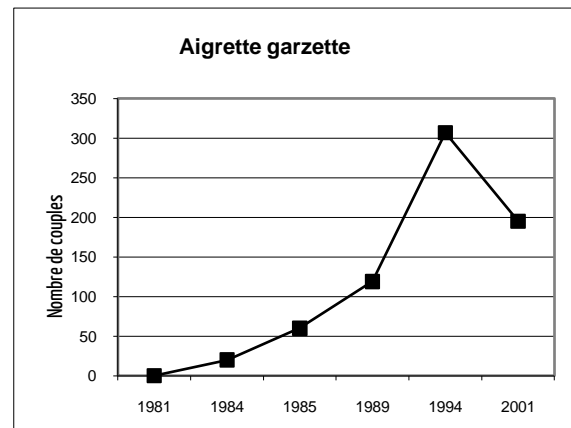


Figure 39 : Variation de l'abondance de la population reproductrice du site Ramsar de 1981 à 2001

Au printemps 2010, 3 colonies étaient établies dans le site Natura 2000 de Penerf, à Castel sur la commune du Tour du Parc, à Banaster et en fond d'étier de Kerboulico<sup>6</sup> sur la commune de Sarzeau. Bien que ces héronnières soient connues et établies, nous ne disposons pas de dénombrement précis de la population reproductrice.

### Caractères biologiques

Les colonies sont pour la plupart utilisées en dortoir ou reposoir toute l'année. La période reproduction au sens strict, de la construction des nids à l'envol des derniers jeunes s'étend de la mi-mars à la mi-août. En dehors de la période de reproduction, les aigrettes continuent à fréquenter les sites de nidification en dortoir ou reposoir de marée haute, mais elles utilisent aussi de nombreux autres sites.

### Écologie

Pour son alimentation, l'aigrette reste assez strictement dépendante des milieux littoraux, notamment d'habitats d'intérêt européen : vasières et chenaux à marée basse, lagunes saumâtres dans les marais endigués, chenaux et flaques des prés-salés... Elle y capture des petits poissons, et des crustacés (crabes, crevettes).

### Habitat de l'espèce

L'espèce est très largement répartie dans les marais et sur les vasières à toutes les saisons, sans que l'on puisse identifier de site prépondérant.

### Menaces potentielles

Les menaces principales sont liées à la sensibilité de l'espèce pendant la période de nidification. Ainsi la destruction des colonies de reproduction de Castel - le Tour du Parc 2007, avec l'abatage des pins abritant la héronnière a définitivement anéanti ce site majeur. Les différents dérangements intempestifs sur les colonies de reproduction n'incitent pas au bon déroulement de la reproduction.